

KIT SOLAIRE BALCON FLEXIBLE · 800 W

Votre électricité, produite sur votre balcon.

Quatre modules flexibles, un micro-onduleur et une prise : le kit se fixe au garde-corps avec des sangles, sans perçage.



800 W

Puissance crête

4 × 200 W

Modules flexibles

Plug & Play

Sur une prise secteur

Wi-Fi

Micro-onduleur connecté

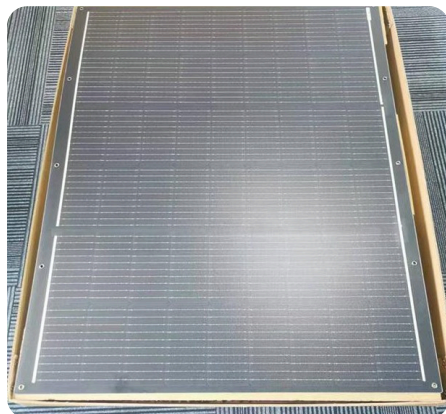
LE KIT COMPLET

Tout est dans la boîte.



Emballage sécurisé

Un conditionnement pensé pour protéger chaque élément.



Caractéristiques techniques

Micro-onduleur	800 W · MI2S-800D
Plage de tension MPPT	30 – 45 V
Plage de tension de fonctionnement	26 – 60 V
Tension d'entrée maximale	60 V
Courant d'entrée maximal	15 A
Tension / plage de sortie nominale	230 V / 207 – 253 V
Courant de sortie continu maximal	3,7 A
Fréquence / plage nominale	50 Hz (48 – 51) · 60 Hz (59,3 – 60,5)
Rendement de conversion maximal	> 95 %
Rendement MPPT nominal	> 99,8 %
Communication	Wi-Fi 802.11 b/g/n 2,4 GHz
Indice de protection · poids	IP67 · 3 kg

Module photovoltaïque flexible*	200 W
Tension à puissance max. (Vmp)	15,30 V
Courant à puissance max. (Imp)	13,10 A
Tension à vide (Voc)	18,55 V
Courant de court-circuit (Isc)	13,70 A
Cellules	Silicium monocristallin · 54 (9 × 2 × 3)
Rendement du module	19,17 %
Dimensions (L × l × H) · poids	1140 × 915 × 18 mm · 3,3 kg
Tension système maximale	1000 VDC

* Valeurs par module. Le kit en comprend quatre.

Économies d'énergie

Votre production réduit la consommation sur le réseau.

Plug & Play

Se branche sur une prise secteur.

Installation facile

Fixation par sangles, sans perçage.

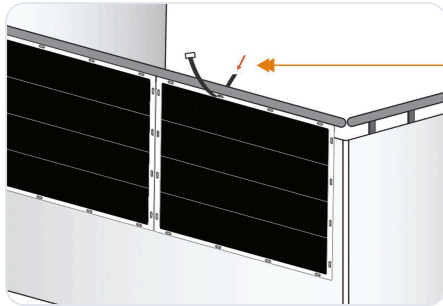
Sûr et fiable

Micro-onduleur étanche IP67.

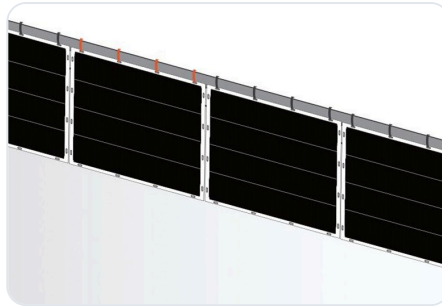


INSTALLATION

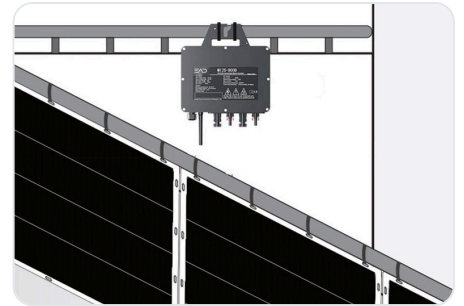
Installé en quatre étapes.



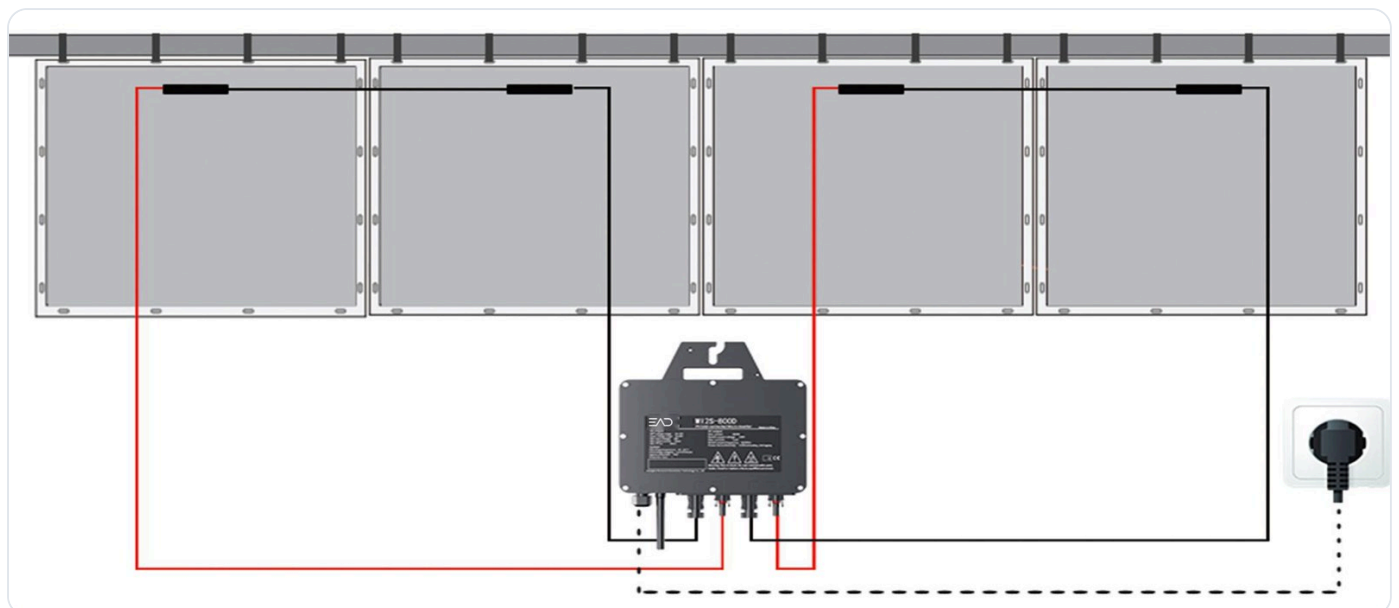
1 Fixez le premier module au garde-corps à l'aide des sangles.



2 Répétez l'opération pour les quatre modules.



3 Fixez le micro-onduleur au garde-corps avec une sangle.



4 Raccordez les modules (deux en série, deux en parallèle) au micro-onduleur, puis branchez le câble AC sur une prise secteur.

i En France, toute installation qui se branche sur une prise doit être déclarée à Enedis (convention d'autoconsommation sans injection).